

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 52 (1901)
Heft: 9

Rubrik: Affaires de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bois actuel et leur remplacement par une plantation de hêtres. Le sapin blanc ne sera introduit que dans les grandes clairières.

Les hêtres plantés en 1890 (à gauche dans la gravure) ont donné un résultat encourageant; des accroissements en hauteur de 50 cm. ne sont pas rares, même dans les places où ils paraissent être surcimés. Il sera ainsi formé une futaie à double étage, dont l'étage supérieur composé de chênes et l'inférieur de hêtres, éventuellement de sapins blancs.

(Traduction.)



Affaires de la Société.

Réunion annuelle de la Société des forestiers suisses, à Neuchâtel, du 4 au 7 avril 1901.

Environ 120 membres de notre société se sont trouvés au rendez-vous que nous avaient fixé nos chers collègues du riant pays de Neuchâtel. Un programme choisi, une communication du plus haut intérêt, l'agrément du pays neuchâtelois et de son aimable population, toutes ces choses ont contribué à attirer beaucoup de monde et à donner un charme particulier à cette réunion. Parmi les assistants, on remarquait avec plaisir quelques collègues venus de France.

Le dimanche soir, on fêta la joie du revoir en se réunissant dans le jardin du cercle du Musée.

Le lundi, le président annuel Monsieur le Dr. *Pettavel*, conseiller d'Etat, ouvrit la séance à 7 $\frac{1}{2}$ heures dans la salle du Grand Conseil. Dans un magistral discours, il donne un rapide aperçu des bases essentielles de la législation forestière neuchâteloise et relate tous les progrès accomplis dans ce domaine. Il est chaleureusement applaudi.

Sont désignés comme secrétaires : MM. *M. Decoppet*, inspecteur forestier d'arrond. à Aigle, et *Garonne*, inspecteur forestier communal, à Liestal, puis, comme scrutateurs, MM. *Grenier*, adjoint à Couvet et *Ruedi*, junior, à Zürich.

L'assemblée reçoit dans la société 9 nouveaux membres. Puis, il est donné lecture d'une lettre de l'Association des préposés forestiers suisses tendant à obtenir l'appui de notre société pour une demande qu'elle adresse aux Chambres fédérales. Cette demande a pour but d'obtenir un subside en vue de l'amélioration du traitement des préposés. Ce subside serait de 10-20 cts. par ha. de l'étendue totale des forêts de chaque canton. Cette demande est appuyée par M. *Baldinger*, conseiller national; l'assemblée décide de la renvoyer au comité pour étude.

M. *Roulet*, président du comité permanent, présente le rapport annuel de ce dernier.

Il en résulte que notre société compte 332 membres, contre 339 à l'exercice précédent. Sont décédés : MM. *Fankhauser*, inspecteur fores-

tier, Tschampion et Arnold, forestiers d'arrondissement ; l'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ces regrettés collègues.

Le comité exprime ses remerciements à la Rédaction du Journal ; il prend note, quoique à regret, d'une décision de Monsieur le rédacteur de remettre en d'autres mains la publication de l'édition française.

Notons encore cette constatation qu'une *seule* personne a, jusqu'à présent, fait usage des facilités accordées à notre société par la „Rentalenanstalt“, de Zürich, pour l'assurance sur la vie.

Les comptes pour 1900 bouclent avec un bénéfice de fr. 114,—.

Rapport et comptes sont admis avec remerciements. Le budget pour 1901 prévoit 4430 frs. de recettes et 4750 frs. de dépenses, soit un déficit de fr. 320,—.

M. Roulet rapporte au nom du comité, sur diverses questions que l'assemblée de Stans avait renvoyées au comité pour étude. La plus importante concernait l'entrée de notre société dans l'association suisse des paysans, question qui fut repoussée par toutes les voix moins deux.

La réunion de 1901 aura lieu à Bâle-Campagne. Président : M. Rebmann, Conseiller d'Etat ; vice président : M. Müller, inspecteur forestier cantonal, tous deux à Liestal.

Le comité permanent avait préparé un projet de règlement pour l'emploi des intérêts du fond Morsier, dont il recommandait chaudement l'adoption. Une opposition assez inexplicable le fit rejeter.

Une courte pause et l'on passe au morceau de résistance de la séance : Le *jardinage cultural*. Le rapporteur, M. Biolley, inspecteur forestier à Couvet, introduit la discussion par un lumineux résumé de sa remarquable étude qui a déjà paru ici-même. La discussion fut nourrie. Tous les orateurs reconnaissent les rares mérites de ce beau travail ; la plupart abondèrent dans le même sens que M. Biolley en faveur du jardinage. Par contre, la méthode du contrôle, en tant que méthode d'aménagement, donna lieu à maintes critiques que le rapporteur, malgré une réplique fort adroite, ne parvint pas à détruire complètement. Il n'en fut pas moins reconnu que le moyen employé par M. Biolley, pour l'étude des lois pour l'accroissement dans les forêts jardinées, est excellent. Et les paroles de remerciements que lui adressa Monsieur le président étaient bien l'expression des sentiments de tous.

La séance prit fin vers 1 heure.

Magnifique banquet à la Halle des Térreaux. Beaucoup de discours. M. le conseiller d'Etat Pettavel porte son toast à la patrie, M. Roulet au peuple et aux autorités du canton de Neuchâtel, M. le conseiller fédéral Comtesse à la société des forestiers suisses. On entendit encore MM. Biolley, Baldinger, Dufaure, Bailly, etc. Tous ces discours sont couverts d'applaudissements.

Le reste de l'après-midi se passa sous les frais ombrages d'une merveilleuse allée de châtaigniers plusieurs fois séculaires, au château de Vaumarcus. Le maître de céans, M. le député Pernod, en fit les honneurs de la plus aimable façon. Qu'il reçoive ici encore l'expression de nos sentiments de gratitude.

Nous serons bref dans le compte-rendu des deux journées suivantes. Nous prions le lecteur de ne pas en conclure qu'il n'y a que peu de chose à en dire. Au contraire. Mais nous pensons, en procédant ainsi, ne pas fournir à nouveau la raison d'une mutilation du procès verbal de l'assemblée.

De la station de Noirague, environ cent personnes s'en furent, le mardi, au Creux du Van admirer le ravissant panorama dont on jouit de là-haut. Au pied de la formidable paroi de rochers semi-circulaire du Creux du Van sont des forêts mélangées, de tous âges, que l'Etat a rachetées des particuliers et dont il a fait en bonne partie un parc zoologique.

Il nous est impossible d'en dire davantage sur ces forêts, car nous avions perdu en montant et la colonne de vivres et notre cicerone. Par bonheur, la première rejoignit le gros au sommet, avec quelque retard, il est vrai.

Le reste des participants avait préféré le chemin plus court et plus aisé qui, par le bas, mène à la Ferme Robert. Les deux détachements s'y rencontrent pour le banquet de midi lequel, comme le jour précédent, fut riche en discours et toasts.

Quelques collègues reprennent ce même soir déjà le chemin du foyer. Le reste, soit environ 60, continuent jusqu'à Couvet. C'est de là que, le lendemain, par un temps légèrement pluvieux, on s'en fut examiner les forêts de Couvet dans lesquelles M. Biolley a d'abord appliquée la méthode du contrôle. Tous étaient curieux d'examiner la chose de visu. M. Biolley renseigna abondamment et cela dans les deux langues. Pendant les trois heures que dura la course, chacun put se faire une idée très nette du jardinage tel que l'entend M. Biolley et qu'il désigne par jardinage cultural.

A 9 h., départ en chemin de fer pour Fleurier, d'où la société se rendit aux fabriques de pâte de bois appartenant à M. Ferrier, à Saint Sulpice. Cet important établissement, muni des installations les plus modernes, consomme annuellement environ 6000 stères de bois d'épicéa et sapin qu'il paye jusqu'à 12 et 13 fr. A la sortie de la fabrique, nous trouvons un délicieux rafraîchissement offert par l'aimable propriétaire ! Comment dire combien l'endroit était admirablement choisi et avec quel brio nous fîmes honneur à ce matinal repas ! Il fallut continuer la course. Et la caravane de monter, monter toujours à travers les forêts de St. Sulpice pour arriver vers 12^{1/2} h. au Righi neuchâtelois, un magnifique point de vue où un dernier banquet clôture la réunion. A deux heures, on atteint Fleurier et de là chacun regagne ses pénates, le cœur rempli de reconnaissance pour nos collègues de Neuchâtel, pour les nombreux amis que la forêt y compte et grâce auxquels nous passâmes de si heureux moments. (Bx.)

